

**Département du Loiret
Arrondissement de Pithiviers
Commune de TIVERNON**

Compte rendu de la séance ordinaire Du Conseil Municipal du Vendredi 11 Juin 2021

L'an 2021, et le vendredi 11 Juin 2021, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi à la Mairie, sous la présidence de Madame Delphine BRUCHET, Maire.

Présents : Mme BRUCHET Delphine, Maire,
Mrs. FLEUREAU Eric, MORGEAT Guillaume, MALLET Jean-Yves,
Mmes VAPPÉREAU Béatrice, SEVIN Nathalie, DESFORGES Anne-Claire

Absents :
MM MARTIN Joseph, BEDU Stéphane (pouvoir à Mr MORGEAT)
Mr STEIN Jean-Pierre (pouvoir à Mme BRUCHET)

Nombre de membres :
. afférents au conseil municipal : 10
. en exercice : 10
. présents : 07
. votants : 09
Date de la convocation : 01/06/2021
Date d'affichage : 01/06/2021

SOMMAIRE

- **Devis de voirie**
- **Enfouissement des réseaux électriques Place du Chanoine Pélissier**
- **Demande d'admission en non-valeur**
- **Affaires diverses**

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 9 Avril 2021

Ref : 2021-20 – Devis voirie

Madame le Maire informe le conseil municipal que la première tranche des travaux chemin du petit noyer débutera fin août début septembre. L'entreprise retenue pour réaliser les travaux est la Société YOU SAUVETRE pour un montant de 26143 euros TTC. Une subvention sera demandée auprès du conseil départemental pour les communes de faible population.

Ref : 2021-21 – Enfouissement des réseaux électriques Place Chanoine Pélissier

Pour la 2^{ème} tranche des travaux qui débuteront en 2022 place Chanoine Pélissier pour un montant de 44016 € TTC une subvention de 70% auprès de la SICAP est demandée, le conseil municipal accepte la proposition. Pour l'enfouissement des réseaux téléphone, madame le Maire demande l'accord du conseil municipal pour lancer le projet.

Réf : 2021-22- Demande d'admission de non-valeur

Le conseil municipal accepte la demande d'admission de non-valeur pour un montant de 2€47.

Réf :2021-23 Convention de servitudes Enedis

Le conseil municipal accepte de signer une convention de servitudes avec Enedis pour l'enfouissement d'une ligne électrique reliant la ferme éolienne de Neuville aux bois à la sous station.

Réf :2021-24 Redevance pour occupation du domaine public de la commune

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de calculer la redevance pour occupation du domaine public totale de la commune issue du recensement en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

De fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum prévu selon la règle de valorisation définie par les articles du Code général des collectivités territoriales visés ci-dessous et de l'indication du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ayant décidé de publier les indices et index BTP sous forme d'avis au Journal officiel de la République à la formule de calcul issu du décret précité.

Le Conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré :

Adopte la proposition qui lui est faite concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de la distribution d'électricité.

Réf : 2021 -25 – Affaires diverses

Madame le Maire informe le conseil municipal de la démission de Mr PORTAIS Lionel.

Un projet d'installation de 6 éoliennes est en cours entre la voie ferré et la RN20, une enquête publique aura lieu, un commissaire enquêteur sera présent 3 jours en mairie entre mi-août et mi- septembre. Un registre sera mis à disposition en mairie pour recueillir les avis des habitants du village.

Madame le Maire informe le conseil municipal que deux jeunes du village sont embauchés pour un emploi saisonnier du 12 juillet au 24 juillet 2021, a raison de 3 heures par jour de 9h à 12h.

Après échange avec le conseil municipal, des travaux de peinture et entretien des trottoirs leurs seront demandés.

Il a été demandé que les jours et les horaires des messes de Tivernon soient indiqués dans le Panneau Pocket. Le conseil municipal valide cette demande.

Madame le Maire informe le conseil municipal que le feu d'artifice du 13 juillet aura lieu si les conditions climatiques le permettent, il n'y a pas de repas prévu, mais plusieurs hypothèses sont à l'étude.

Fleurissement des rues, des pots sont en commande afin de répondre aux demandes des habitants.

Madame le Maire informe le conseil municipal du projet de réflexion du logement communal, une pré étude gratuite est envisagée pour le système du chauffage.

Des demandes de subventions seront demandées pour financer ce projet.

Mme le Maire informe le conseil Municipal qu'une subvention est demandée auprès du Conseil Départemental pour le financement du broyeur.

Mme Le Maire informe le conseil municipal que le contrat de Mme BOISSEAU Odile est reconduit jusqu'au 30 juin 2022.

Projet d'aménagement développement durable, madame le Maire demande au conseil municipal de réfléchir à d'éventuels projets pour la commune. Une réunion sera proposée afin de recueillir les avis de chacun.



Le Maire

Delphine BRUCHET